## COMMUNE DE ST CRÉPIN

### Liste des délibérations du conseil municipal

Du 16 octobre 2023

Nombre de conseillers : Le

Le seize octobre deux mil vingt-trois à dix-huit heures et trente

minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M.

CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10 Présents : 7

Votants : 8 Quorum : 6

<u>Présents</u>, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Éric BOUCLY, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, Mme Cécile

MAIRAND, M. Luc DUCLOS.

Absents excusés: M. André MARCHAIS (pouvoir M. Matthieu

CADOT), Mme Charlène GRIFFON, M. Denis GORRON

Secrétaire de séance : M. Freddy VINET

Convocation envoyée le 9 octobre 2023 Convocation affichée le 9 octobre 2023

Séance ouverte à 18H30

#### Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2023. Décisions du conseil municipal :

#### Volet Ressources Humaines:

D2023-29 - Instauration du Compte Epargne Temps

D2023-30 - Mise en place du télétravail

D2023-31 - Modification de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

D2023-32 - Organisation du temps de travail

D2023-33 - Mise en place du temps partiel

D2023-34 - Frais de déplacement des agents communaux (modification de la délibération 2022-50)

#### Volet finances:

D2023-35 - Budget 2023 : Décision modificative n°2

#### Divers:

D2023-36 – Avis sur le PLU de la commune de Annezay

D2023-37 – Délégation à un adjoint pour représenter la commune au tribunal

#### Questions diverses:

- Présentation du rapport annuel 2022 Eau17
- Présentation du rapport annuel 2022 de la CdC Aunis Sud
- FPIC 2023
- Présentation du Rapport Social Unique 2022 de la commune

- Modification du numéro de parcelle dans la convention sur le LIDAR avec ENGIE GREEN
- Présentation devis pour les chocolats de noël et les colis des aînés.
- Agrément France Agrimer pour les fruits et les produits laitiers à la cantine.
- Achat de timbres pour le cimetière
- Arbres de la place de l'église

\*\*\*\*\*\*\*

#### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2023.

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

D2023-29: Instauration du Compte Epargne Temps

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DÉCIDE d'autoriser le compte épargne temps.
  - D2023-30 : Mise en place du télétravail

#### Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ➤ **DECIDE** d'autoriser la mise en place du télétravail pour les agents ayant des tâches administratives.
  - D2023-31 Modification de la journée de solidarité.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ➤ DECIDE que la journée de solidarité sera accomplie dans la collectivité de la manière suivante : les heures de travail seront effectuées le lundi de la pentecôte qui ne sera pas un jour férié dans la collectivité.
  - D2023–32 Organisation du temps de travail.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- > DECIDE d'adopter la proposition du maire et les modalités ainsi proposées
  - D2023–33 : Mise en place du temps partiel

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ➤ ACCEPTE d'adopter les modalités de mise en place du temps partiel ainsi proposées.
  - D2023–34 : Frais de déplacement des agents communaux (modification de la délibération 2022-50)

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- > ACCEPTE la réévaluation des taux de frais de mission.
- > **DECIDE** de ne pas modifier les modalités de remboursement.

#### D2023– 35 – Budget 2023 – Décision modificative n°2

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

> DECIDE de voter la décision modificative 2 du budget 2023.

Fonctionnement:

Dépenses : 4 539.61 € Recettes : 4 539.61 €

Investissement:

Dépenses : 4 539.61 € Recettes : 4 539.61 €

## D2023– 36 – Avis sur le PLU de la commune d'Annezay Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **DECIDE** de s'abstenir et de ne pas émettre d'avis sur la modification du PLU de la commune d'Annezay.

- D2023– 37 –Autorisation d'ester en justice et de représenter la commune pour le premier adjoint – résiliation bail AUGUIE

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ➤ AUTORISE Monsieur le maire à représenter la commune en justice dans le cadre de l'instance à l'encontre de M. AUGUIE.
- ➤ AUTORISE Monsieur le maire à déléguer à Madame Céline ROUIL, première adjointe, cette représentation aux audiences auprès du Juge.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 novembre 2023 à 18h30. La séance est levée à 20h15.

# Signatures des délibérations du conseil municipal du 16 octobre 2023

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	21/10/2023
Matthieu CADOT, maire	Charente-Martine
Freddy VINET  – secrétaire de séance	